



Union Française des amateurs d'Armes

Secrétariat général : 8, rue du Portail de la Ville - La Tour-du-Pin cedex 38353
Tél. 04 74 83 20 75 - Fax 04 74 97 62 88

Mme Christine Lagarde
Ministre de l'Economie des Finances et de
l'Industrie
139 rue de Bercy
75012 PARIS

La Tour du Pin le : 23 novembre 2007

Concerne : destruction d'objets d'art par le service des douanes.

Madame la Ministre,

Nous apprenons par la presse que la douane annonce avec fierté qu'elle a détruit une arme vieille de 140 ans et qui, considérée comme antiquité, est totalement libre à la détention.

Il s'agit d'un fusil Chassepot qui portait peut-être sur sa plaque de couche, un G ou un Z indiquant son passage dans les Grenadiers ou les Zouaves de la Garde de Napoléon III. Il a pu être utilisé par un vétéran de la campagne d'Italie de 1859 qui concourut à l'indépendance de ce pays, ou par un zouave survivant de Sébastopol dont la statue sur le pont de l'Alma est si chère aux Parisiens. Peut-être tout simplement portait-il le numéro d'un régiment d'infanterie révélant qu'il avait été le compagnon d'un soldat anonyme de la guerre de 1870, défaite héroïque de l'armée française décrite par Victor Hugo dans "*L'Année Terrible*".

Cette destruction est scandaleuse :

- sur le plan de l'Histoire, détruire un témoignage est offenser le devoir de mémoire si cher au Chef de l'Etat,
- sur le plan du principe, c'est comparable à la destruction d'un tableau de Rembrandt par la douane, sous prétexte que son possesseur a commis un délit douanier,
- Sur le plan économique : un Chassepot de ce type vaut de l'ordre de 1200 €. Alors si vraiment il devait être saisi, que l'Etat le vende aux enchères !

La destruction d'un patrimoine n'a rien de glorieux dans l'Histoire des hommes. Récemment en Irak, la communauté internationale indignée, a été jusqu'à assimiler la destruction d'objets d'art à un « crime contre l'humanité ». Sans aller jusque là, notre association demande au ministre de l'Economie et des finances en charge du service des douanes, que soient prises des mesures réglementaires, afin que de tels « dérapages » ne se reproduisent pas.

Notre association vous remercie d'avance de ce que vous pourrez faire dans le sens du respect de l'Histoire et vous prie de croire Madame la Ministre, à son profond respect.

Jean-Jacques BUIGNE,
Président de l'UFA,

Ps : la même demande à été faite au ministre de la Culture.